Municipalité de Saint-Aimé

Aux contribuables de la Municipalité

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 412-2026 - RM-2026 CONCERNANT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé, de l'entrée en vigueur du Règlement numéro 412-2026 – RM-2026 concernant la sécurité publique, adopté lors de la séance ordinaire tenue le **6 juillet 2026.**

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal sis au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé, du lundi au jeudi aux heures régulières d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Saint-Aimé, ce **1er septembre 2026**.

Karine Lussier
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Aimé, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le **1er septembre 2026.**

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **1er septembre 2026.**

Karine Lussier
Directrice générale et greffière-trésorière